

Programme

L : Licencié* - NL : Non Licencié* * FFA (Compétition ou Running) et FIDAL

10h00	Course des Écoles (16-18)	1350m	L-NL
10h15	Poussines (14-15)	1350m	L-NL
10h25	Poussins (14-15)	1350m	L-NL
10h35	Benjamines (12-13)	1840m	L-NL
10h45	Benjamins (12-13)	2730m	L-NL
11h00	Minimes Filles (10-11)	2730m	L-NL

11h15	Min. Masc. (10-11)+ Cad. Fém. (08-09)	3220m	L-NL
11h30	Cad. Masc. (08-09) + Jun. Fém. (06-07)	3710m	L-NL
11h50	Cross Court (05 ou avant) Fém. + Masc.	3710m	L
12h20	Sport Pour Tous (05 ou avant)	8490m	L-NL
13h15	As Fém. (05 ou avant) + Jun. Masc. (06-07)	5650m	L/L-NL
14h00	As Masc. + Masters Masc. (86 ou avant)	8490m	L

TRANSPORT les billets de bateau peuvent être achetés directement au siège de l'AC Cannes

INSCRIPTION en ligne sur www.cross-des-iles.org jusqu'au 28/11/2024 inclus

Bulletin d'inscription

À déposer jusqu'au 30/11/2024 à l'adresse ci-dessous

Athlétic Club de Cannes - Stade M. Chevalier
Av. M. Chevalier 06150 Cannes la Bocca
Tél. : 04 93 47 03 54 - Email : crossiles@ac-cannes.fr

Réflexe développement durable,
Inscrivez-vous en ligne
www.cross-des-iles.org

Si licencié FFA N° de licence :

Nom : Prénom :

Sexe : M F Date de Naissance : Nationalité :

Club, Association ou Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email : @ Tel :

Parcours Prévention Santé

Le PPS remplace désormais le traditionnel certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique pour les personnes majeures non licenciées FFA ou FIDAL. Démarche à réaliser en ligne sur <https://pps.athle.fr>

Un PPS est valable pour une durée de 3 mois : afin qu'il soit valide pour le Cross des Îles, il sera donc à réaliser à partir du 01/09/2024.

Pour les mineurs non licenciés FFA OU FIDAL, c'est l'attestation du questionnaire de santé répondu à la négative qui reste en vigueur. Un certificat médical n'est nécessaire que si une ou plusieurs questions du questionnaire de santé est répondu positivement.

Tarif d'inscription

Pour les licenciés FFA ou FIDAL : inscription gratuite (hors course Sport Pour Tous), maillot du club obligatoire

Pour les non licenciés et licenciés d'autres Fédérations : le droit d'inscription sera de 10 € pour les coureurs nés avant 2006 (Chèque à l'ordre de AC Cannes)

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné :

Responsable légal, autorise :

à participer au Cross des Îles et atteste que chacune des réponses du questionnaire santé est négative.

Signature :

Je reconnais avoir lu et adhérer entièrement au règlement général du Cross des Îles (consultable sur le site www.cross-des-iles.org ou adressé par courrier sur simple demande écrite à l'Athlétic Club de Cannes) J'accepte sans réserve que mes nom, prénom et photos prises au cours de la manifestation figurent dans les médias à l'issue de la course.

Date :

Signature :